

Permanences Adjoints :

Tous les samedis de 10 h à 12 h
en Mairie de Mauron

Médecin : Appelez le médecin
régulateur de l'A.D.P.S. 56 :
02 97 68 42 42

Pharmacie :

En cas d'urgence la nuit et le
week-end, appeler le 3237 pour
connaître la pharmacie de garde

Vétérinaire : Groupe
Vétérinaire de Brocéliande
Tél. 02 97 22 63 24

Infirmiers : Cabinet des
Infirmiers Libéraux
Tél. 02 97 22 78 00

Infirmière Libérale : Mme
Anne-Sophie JUNOT au
02 97 22 76 63

Centre de Soins Infirmiers :
Tél. 02 97 22 62 51

A.D.M.R. :
Tél. 02 97 22 65 96.

Ambulance :

Toutes les nuits de la semaine de
20 h à 8 h et le dimanche de 8 h à
20 h : composez le 15. Autres
horaires : contactez votre ambulancier

Station Service : Garage BRIAND.
Tél. 02 97 22 70 74

Assistante Sociale :
Tél. 02 97 73 22 00

Gendarmerie :
Tél. 02 97 22 60 08

Pompiers : 18 ou portable : 112

EDF service Morbihan :
Tél. 0 810 020 333
Fax 02 97 24 42 70

SAUR : dépannage
Tél. 02 97 24 42 00

PRESBYTERE :
Tél. 02 97 22 61 54

Horaires de la Déchetterie :
**De Point Clos – Route de
Concoret**

Les lundis et mercredis de 8 h 30
à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Les samedis de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Horaires de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17 h.
Mercredi : de 9 h à 12 h 15.
Samedi : de 10 h à 12 h
Permanence Etat-Civil uniquement

EN UN CLIND'OEIL

Mairie de Mauron
Tél : 02.97.22.60.24
www.cc-mauron-broceliande.com
Numéro 779
Du vendredi 23 juillet 2010

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Les démarches pour les demandes d'autorisation d'ouvrir un débit
temporaire doivent se faire 1 mois avant la manifestation.

USAGE DU FEU

**Interdit du 1er juillet au 30 septembre. Renseignements à la Police
Municipale au 02.97.22.60.24**

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pendant la période estivale (juillet et août 2010), la Municipalité met en place
pour celles et ceux qui le souhaitent : « L'opération Tranquillité Vacances ». Le but
de cette opération est d'assurer une surveillance discrète de la Police Municipale
lors de votre absence. Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche surveillance
habitation. Inscriptions et renseignements auprès de M. DANET – Policier Municipal
de Mauron au 02.97.22.71.80 ou en Mairie.

CAMPAGNE DE SOURICIDE ET DE RATICIDE

La Police Municipale vous informe qu'une campagne de lutte contre les rats et
les souris se déroule **jusqu'au 30 août**. Les propriétaires ou les locataires d'une
habitation sur Mauron sont invités à s'inscrire à l'accueil de la Mairie. Le
technicien du C.I.P. Passera à votre domicile en septembre vous livrer le
produit.



« MOTS et TEMPO » édition 2010



Visite du Patrimoine de Mauron en paroles et musiques

avec Sandrine Nouvel de l'Office du Tourisme et le groupe Ballon Swing

La Commission Patrimoine en partenariat avec l'Office Culturel, l'Office du
Tourisme, la Cyberbase et le soutien de la Municipalité reconduit cette année
l'animation « Mots et Tempo ». Elle aura lieu **tous les mardis à partir de
20 h, jusqu'au au 17 août** et vous proposera un nouveau circuit et de
nouveaux commentaires. Le rendez-vous est fixé à la Mairie et le tarif est de
2,50 €, gratuit pour les enfants. Les organisateurs remercient les commerçants
qui ont accepté de s'associer et de soutenir ce projet. Les cafés seront heureux
d'accueillir les participants à la fin de la soirée.

Renseignements au 02 97 93 05 12.

SPORTS

AMICALE CYCLOTOURISME MAURONNAISE : le samedi 24 et le dimanche 25 juillet départ à 8 h du complexe sportif. Circuit 65 km : Mauron, le Bois de la Roche, Néant sur Yvel, Campénéac, Mauron. Circuit 98 km : Mauron, le Bois de la Roche, Néant sur Yvel, Campénéac, Augan, le Binio, Porcaro, le Patis Abel, Monteneuf, Réminiac, Malestroit, D 764, St Abraham, la Chapelle Caro, Ploërmel, Tréhorenteuc, Mauron.

CULTURE ET LOISIRS

BAR AU NOMBRE D'OR : Concert « Trevidy » le samedi 24 juillet, à 21 h, au bar le « Nombre d'Or ».

COMITE DES FETES DU PONT RUELLAND : Concours de palets le samedi 7 août, à partir de 14 h au Pont Ruelland. Lot à chaque participant.

ASSOCIATION SAINTE-ANNE DE BEUVE : Rendez-vous à la chapelle Ste Anne de Beuve, pour le pardon, le dimanche 25 juillet. Messe en plein air à 11 h, vente de gâteaux et buvette.

REPAS DE SAINTE SUZANNE : On vous attend nombreux au pardon de Sainte Suzanne, au Coudray Baillet le dimanche 8 août 2010 pour une messe célébrée à 11h dans la chapelle rénovée suivie d'un repas champêtre à 12 h 30 et pour l'après midi de nombreux jeux organisés. Prix : 13 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 5 à 12 ans. Réservation possible au 02.97.22.65.94 ou au 02.97.22.70.43.

COMMUNIQUES DIVERS

ERDF : le mercredi 28 juillet entre 8 h et 12 h . Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et répondre aux besoins des clients, ERDF réalisera des travaux sur le réseau qui alimente les lieux suivants : 1 au 19, 23, 2 au 24 rue de la Charente, 1 au 1B, 5 au 7B, 4 au 14B, 18 rue Mathurin Lefort, 1 au 5, 13 au 17, 2 au 10 rue de Brocéliande, 1 au 7, 2 au 6, 10, 12 rue du 19 mars 1962, 1 au 7, 2 au 8 Impasse des Primevères, 1 au 9, 10 rue d'Angoulême, 1 au 9, 4 au 18 rue Laënnec, 1 rue du Paradis, 1, 5, 9, 4, 6 rue des Bruyères, 1, 7, 11, 4, 6 rue des Ajoncs, 1, 7, 2 au 8 rue de l'Espadron, 1, 7, 9 place de l'Eglise, 10 rue du Verger, 2 chemin des Haras, 2, 6, 12 au 28 rue du Presbytère, 29 au 35 rue Nationale, 3 au 25, 2 au 2B, 6 au 10, 14 au 18 rue de la Fontaine, 3 au 7, 2, 6 rue des Gentianes, 3 au 7B, 11 au 19, 2 au 2B, 6, 10, 14 au 26 rue des Déportés, 3, 10 rue le Chapelier, 4 rue la Fontaine, 4, 6, 10, 12 rue du Clos St Germain, 5, 7 rue du Plessix, 6, 8 chemin St Pierre, rue Mathurin Maillard.

FORUM DES ASSOCIATIONS : le samedi 11 septembre 2010, au Complexe sportif de 14 h à 18 h. Présence des associations proposant une activité sportive, socio-culturelle. Fiche d'inscription à retirer auprès de la médiathèque « Il était une fois » et à redéposer avant le 2 septembre.

PISCINE DU PAYS DE MAURON : ouverture au public du lundi au samedi, de 14 h à 18 h 30. Soirée familles et adultes, le mardi et le vendredi, de 18 h 30 à 20 h 30. Cours de natation : contacter le maître nageur au 02 97 22 64 81. Tarifs : enfant 2 €; adultes 2,60 €; visiteur 1 €. Aquagym : le lundi et jeudi, de 18 h 30 à 19 h 45. Tarif : 6 €. Renseignements au 02 97 22 64 81.

CANICULE : COMPRENDRE ET AGIR : concrètement, en cas de forte chaleur, les personnes âgées transpirent peu et ont donc du mal à se maintenir à 37°C. La température du corps peut alors augmenter : il y a risque de coup de chaleur (hyperthermie). Pensez à mouiller votre peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation, passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé, maintenir votre maison à l'abri de la chaleur (fermer les volets...), manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...), boire 1,5 l d'eau par jour (pas d'alcool), donner de vos nouvelles à votre entourage. Pour les enfants et adultes, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température : il y a risque de déshydratation. Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la Mairie. Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

MEDIATHEQUE : Horaires d'été, le lundi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le jeudi de 16 h 30 à 18 h et le vendredi de 11 h à 12 h 30.

ASSURANCE MALADIE : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan ne sera pas en mesure d'assurer sa permanence pendant les congés scolaires 2009/2010. Seront ouvertes les permanences d'accueil de Pontivy, Ploërmel et Vannes de 8 h à 17 h.

Vous pouvez également : consulter le site internet ameli.fr, consulter les guichets automatiques de l'Assurance Maladie et joindre la CPAM au 3646 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE : Une installation provisoire comportant notamment des mâts érigés sur le parcours Patronage – rue Abbé Bihouée – rue Paul Maulion et chantier de l'EHPAD du secteur « ACTION DE GRACE » est implantée pour permettre l'alimentation électrique du chantier sus nommé pendant 18 mois environ.

CULTE

OFFICES : le vendredi 23 juillet, messe à 18 h 30 à l'Action de Grâce; le samedi 24 juillet, messe à 18h30 à l'église, le dimanche 25 juillet : messe à 11 h à la Chapelle de Beuve, pas de messe à la paroisse. Le mardi 27 juillet et le mercredi 28 juillet : messes à 18 h 30, à l'Action de Grâce.